

Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Bourg d'Oisans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 15 JUN 2021

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents..... 13
Nombre de votants.....13

L'an deux mil vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rioupéroux, en huit clos sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin, BLANQUAERT Jean-Luc, BENDI Eddine, LAMOTTE, Frank KUNG Jean Marc

Mesdames, GANDOLFE Christine, CLARET Paulette, DECONINCK Aurélie, KEBAILI Caroline, MILLAN Mélanie, ZANELLA Muriel

Absents : Laetitia KLINGLER, VANHAY Xavier,
Pouvoirs

Date de convocation du conseil municipal :
09 juin 2021

**TARIFS ENTREES MUSEE
Délibération 2021 -03- 16**

Monsieur le Maire rappelle que les entrées du Musée sont payantes et que le prix au musée est fixé à 2 € le prix d'entrée pour un adulte et 1 € le prix d'entrée pour un groupe (à partir de 8 personnes) suite à la délibération du 13 novembre 2001.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

FIXER au 01^{er} janvier 2022 à :

- 5 € le prix d'entrée pour un adulte
3.€ le prix d'entrée pour un groupe (à partir de 8 personnes)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi délibéré les jour mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire

Gilbert DUPONT

